

Affaire suivie par :
Annabelle ROSEL
Directrice de l'Aménagement
Territorial
☎ 01 64 93 21 20
arose@ccvalessonne.com

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
**VAL
D'ESSONNE**

Coeur d'Essonne Agglomération
Monsieur le Président Eric BRAIVE
La Maréchaussée - 1 Place Saint-Exupéry

91704 STE GENEVIEVE DES BOIS CEDEX

Ballancourt-sur-Essonne, mardi 23 février 2021

Lettre recommandée avec AR n° 1A 191 452 6397 3

Nos réf. : CCVE/2021D/127

À l'attention de Mme Valérie Marion

Objet : Projet d'aménagement de la Base 217 – demande d'avis des collectivités dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet et en application de l'article R122-7 du code de l'environnement

Monsieur le Président,

En réponse à votre sollicitation par lettre recommandée avec AR n° 1A 185 087 6357 0, en prévision de la poursuite de la procédure d'évaluation environnementale concernant le projet d'aménagement de la Base 217, et en application des articles L. 122-1 V et R.122-7 du Code de l'environnement, je vous formule un avis favorable concernant l'étude d'impact de ce projet, après lecture attentive du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Patrick IMBERT

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Essonne
Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Essonne